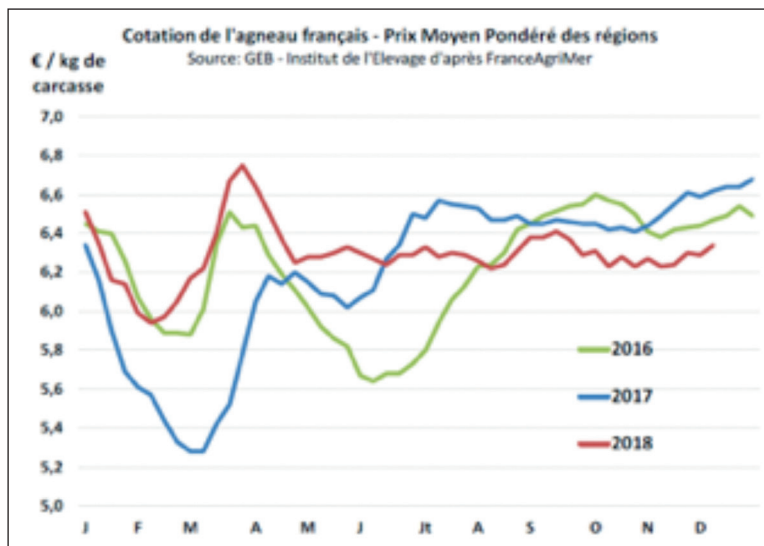


# Un atelier ovin sur mon exploitation, pourquoi pas ?

Par sa souplesse de conduite, la production ovine permet de valoriser tous types d'exploitations et d'être complémentaire à d'autres productions, notamment celle de céréales. Dans une situation d'instabilité des cours des céréales, de production française d'agneau déficitaire, la création d'un atelier ovin peut apporter un équilibre économique, agronomique, environnemental non négligeable dans les systèmes grandes cultures (bio, conventionnels) et peut également répondre à des projets d'agrandissements de surfaces ainsi qu'à l'arrivée de main d'œuvre.

## Les chiffres clés de la production ovine

- Gers : 102 détenteurs d'ovins, 18690 brebis (source DDT)
- Seulement 44 % de la viande consommée en France y est produite (source GEB Institut de l'Elevage)
- 70 à 120 € de marge brute/brebis (source CA32 2017)



## L'association ovins - céréales renforce la durabilité des exploitations

Associer un atelier ovin à la production de céréales contribue à la **triple performance** économique, environnementale et sociale d'une exploitation.

La nécessité économique de diversifier et de sécuriser le revenu justifie souvent la création d'un atelier ovin. **Mais il faut d'abord que l'élevage exerce un véritable attrait.**

La mise en œuvre de complémentarités entre un atelier cultures et un

atelier ovins confère des avantages économiques et agronomiques à ces systèmes.

Les brebis valorisent toutes les zones et particulièrement les terres à rendements en céréales limités, les zones en coteaux secs, les surfaces à contraintes environnementales comme les CIPAN (Cultures Intermédiaires Piège à Nitrates), les bandes enherbées, les SIE (Surfaces d'intérêt Ecologique).

D'autre part, les ovins consomment les céréales et la paille produites sur l'exploitation. Le fumier produit par les animaux contribue aussi au maintien ou à l'augmentation de la matière organique dans le sol et engendre une diminution de la fumure minérale.

Enfin, en organisant la conduite du troupeau, le travail d'élevage peut très bien s'intercaler avec celui des travaux des champs.

Triple performance		
Economique	Environnementale	Sociale
Nouvelle source de revenu	Réduction de la fumure minérale (azote, phosphore, potasse) grâce au fumier	S'associer avec un nouvel installé sans agrandissement important de l'exploitation
Trésorerie sur différentes périodes (printemps par exemple)	Augmentation de la matière organique et du stockage du carbone	Conforter un salarié déjà présent ou embaucher un salarié
Valorisation des produits de l'exploitation (céréales autoconsommées, paille pour le troupeau,...)	Valorisation des terres à plus faible potentiel agronomique	Saisonnalité des travaux en élevage ovins s'intercalant parfaitement avec les travaux des champs
Retour sur investissement sur trois ans	Couverts végétaux ou intercultures directement valorisés par les brebis qui restituent des déjections	
	Diminution des traitements phytosanitaires grâce à des rotations longues et au pâturage	

## Des questions à se poser avant de franchir le pas

Dans un projet de création d'un atelier ovins plusieurs questions décisives se posent :

- **Ai-je les compétences nécessaires à la conduite de l'élevage ? Comment les acquérir ?**

L'élevage ovin est très technique. Une formation initiale et continue pour la maîtrise de la production est indispensable, comme l'accompagnement par des techniciens ovins. Si c'est un salarié qui assure seul la responsabilité de l'atelier, comment l'exploitant qui n'a pas acquis les compétences fera-t-il face en cas d'absence du salarié ?

- **L'astreinte et le volume de travail supplémentaires sont-ils compatibles avec la charge de travail en cultures ?**

Il ne faut pas sous-estimer les questions liées à l'astreinte, au volume de travail, même quand le fonctionnement de l'atelier ovin n'interfère pas avec les pics de travaux des grandes cultures.

Il faut savoir gérer :

✓ Pour un exploitant seul ou un collectif d'exploitants (GAEC, EARL...) : les problèmes liés aux week-ends et aux vacances en plus des

pics de travail des périodes d'agnelages.

✓ Dans une exploitation avec salarié : son temps de travail, ses repos obligatoires, la durée légale du travail pendant les périodes de pics, son remplacement... Une vraie gestion de ressources humaines est indispensable.

Il est également nécessaire de se mécaniser (automatiser la distribution de l'alimentation, équipements pour la récolte des fourrages...) pour simplifier le travail mais aussi savoir organiser le pâturage.

## Rentabilité d'une ferme ovine en polyculture élevage

### Présentation des résultats technico-économiques conjoncture 2017 d'une ferme type ovins race prolifique et grandes cultures située en coteaux secs du Sud-Ouest.

Il s'agit d'une exploitation comportant 1,5 travailleurs dont 0,5 salarié, 90 ha de SAU dont 48 ha de céréales et 42 ha de surface fourragère pour un atelier de 450 brebis.

La conduite du troupeau est moyennement intensive, avec un objectif d'une mise bas par an et par brebis, répartie en deux périodes d'agnelage. On retrouve ce système de production ovins dans les exploita-

tions le plus souvent situées dans des zones de coteaux où les rendements de grandes cultures sont limités. Les meilleures terres sont réservées en priorité aux céréales. Dans ces systèmes, très sensibles à la conjoncture céréalière, le troupeau ovin stabilise le revenu et permet une production agro-écologique.

Tous les agneaux sont vendus lourds entre 70 et 120 jours à 17.8 kg

de carcasse en moyenne par an, sous signe officiel de qualité.

Moyens de production :

- Bergerie de 900 m<sup>2</sup> pour les agnelages, les lactations, l'engraissement des agneaux et l'élevage des agnelles,

- Distribution de l'alimentation mécanisée : couloir large ou tapis, vis de distribution du concentré sur les parcs à agneaux,
- Cornadis autobloquants, cases d'agnelages, bascules électroniques et couloir à agneaux,

- Cellules de stockage des céréales (800 qx),
- Cellules pour l'aliment complémentaire des agneaux,
- Hangars à foin (540 balles, 900 m<sup>3</sup>), à paille (450 balles, 750 m<sup>3</sup>) et pour le matériel de fenaillon.

Produits		% Produit brut
<b>Produit brut total</b>	<b>152 000 €</b>	
dont ventes (ovins + cultures)	105 800 €	70 %
dont aides	46 200 €	30 %
Charges		% Produit brut
<b>Charges totales (hors amortissement)</b>	<b>103 400 €</b>	<b>68 %</b>
Charges opérationnelles	50 100 €	33 %
dont élevage	35 300 €	23 %
Charges de structure (hors amortissement)	53 300 €	35 %
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>48 600 €</b>	<b>32 %</b>
<b>Revenu disponible</b>	<b>27 600 €</b>	<b>18 %</b>

Indicateurs économiques ovins (€)	
	Par brebis
<b>Produits ovins</b>	<b>180</b>
dont aide ovine	25
<b>Charges opérationnelles ovins</b>	<b>80</b>
<b>Marge brute ovine</b>	<b>100</b>
Indicateurs techniques	
Taux de mise bas	101 %
Taux de prolificité	180 %
Taux de mortalité agneaux	16 %
Taux de productivité numérique	152 %
Concentrés total (kg/brebis)	200
Fourrages consommés (kg/brebis)	550

	Nombre	Poids en kg carcasse	Prix (€/kg carcasse)
Dont ventes agneaux lourds label	595	17,8	6,57

Dans un contexte 2017 défavorable aux grandes cultures, la maîtrise des charges, la conduite technique du troupeau et une bonne valorisation commerciale des agneaux ont permis de générer un EBE de 48 600 € soit une efficacité économique de 32 % qui reste une valeur correcte pour l'année.

La marge brute ovine (avec l'aide ovine mais sans les aides aux surfaces fourragères) est de 100 €/brebis.

Pour tout renseignement, contact : Chambre d'agriculture du Gers, Pôle Elevage - Jean-Claude BAUP, Jean-Marc Cénéde - Tél. 05.62.61.79.60.

